

**NOTES D'ALLOCUTION  
DE L'HONORABLE NOËL A. KINSELLA  
PRÉSIDENT DU SÉNAT**

**À L'OCCASION D'UNE RÉCEPTION SOULIGNANT LE DÉPART À LA  
RETRAITE DE L'HONORABLE ANDRÉE CHAMPAGNE, C.P.**

**APPARTEMENTS DU PRÉSIDENT DU SÉNAT  
17 JUIN 2014**

Madame la Sénatrice, honorables sénateurs, députés de la Chambre des communes, amis et parents, Mesdames et Messieurs,

Bienvenue au Sénat et dans ces appartements du Président du Sénat chargés d'histoire où nous sommes réunis aujourd'hui pour souligner le départ imminent de ces lieux légendaires de l'honorable Andrée Champagne.

Les hommages rendus ici cet après-midi ont témoigné de l'excellence des services que Madame Champagne rend au Sénat depuis neuf ans. Sa carrière au Parlement et sur la scène publique a été foisonnante, fascinante et d'une grande richesse culturelle.

Lorsque Madame Champagne a décidé d'entrer dans l'arène politique en 1984, elle était déjà très connue dans sa province natale du Québec comme pianiste, actrice, chanteuse, auteure et metteuse en scène. En marge de sa longue carrière à la télévision, à la radio, au cinéma et au théâtre, elle a œuvré au sein de nombreux organismes artistiques et culturels, notamment au conseil d'administration de l'Institut québécois du cinéma et comme vice-présidente de l'Union des artistes, où elle a grandement contribué à la reconnaissance et aux droits des artistes canadiens. L'une de ses grandes réalisations a été la création

d'une maison de retraite pour artistes, Le Chez-nous des artistes, première résidence du genre au Canada.

Cette passion pour la culture et cette volonté d'accroître l'appui et les ressources destinés aux artistes ont suscité de nombreuses interactions avec les pouvoirs publics. Madame Champagne a trouvé meilleure façon de parvenir à ses fins que d'appeler régulièrement les politiciens : elle s'est présentée aux élections législatives en septembre 1984, et a remporté un siège avec une très nette majorité, pour commencer sa carrière parlementaire dans ce que nous autres sénateurs appelons « l'autre endroit ».

À peine deux semaines après son arrivée à la Chambre des communes, elle était assermentée au Conseil privé de la Reine et nommée ministre d'État à la Jeunesse, grim pant les échelons avec la rapidité et l'énergie qu'une pianiste comme la sénatrice qualifierait de « prestissimo ». En six ans, elle devient vice-présidente de la Chambre des communes, première femme à occuper cette charge, et présidente des comités pléniers. Après les élections de 1993, elle quitte temporairement la politique et reprend sa carrière dans le milieu culturel et artistique. C'est alors qu'elle publie son autobiographie, dans laquelle elle décrit ses années consacrées au service du public et qui porte peut-être l'un des titres d'autobiographie de politicien les plus pertinents, *Champagne pour tout le monde*.

Mais il est difficile de retenir le talent et, en 2005, Madame Champagne revient au Parlement, fort applaudie, pour le second acte. Elle s'impose rapidement au Sénat par son dynamisme et sa compétence, en siégeant régulièrement au Comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie et en assumant, au cours des sept dernières années, les responsabilités de vice-présidente du Comité permanent des langues officielles.

Tout au long de sa carrière au Sénat, Madame Champagne a défendu avec passion les droits linguistiques au Canada et à l'étranger. Sa nomination comme Commandeur de l'Ordre de La Pléiade, l'un des plus grands honneurs de la culture francophone, témoigne de la qualité de son travail, qu'elle continue d'ailleurs de poursuivre sans relâche en tant que présidente internationale de l'Assemblée parlementaire de la francophonie.

Si c'est avec tristesse que nous disons au revoir à une personne aussi dévouée et talentueuse, d'autres se réjouissent à la perspective de passer plus de temps avec elle. Madame la Sénatrice, permettez-moi de remercier très sincèrement votre conjoint André-Sébastien, votre fils Patrick et votre fille Liliane, ainsi que votre petite-fille et tous les autres membres de votre famille de vous avoir partagée aussi généreusement avec nous pendant toutes ces années.

Madame la Sénatrice, lorsque vous avez prononcé votre premier discours au Sénat le 22 novembre 2005, vous avez prôné avec intelligence et éloquence une coopération interparlementaire accrue pour lutter contre le terrorisme. Les archives indiquent que, au moment même où vous vous apprêtiez à faire valoir un point important, votre temps de parole a expiré. Vous avez alors demandé un peu plus de temps et cela vous a été refusé. Aujourd'hui, en vous invitant à prendre la parole, après ces 9 années consacrées au Sénat et ces 18 ans passés au Parlement, je vous fais la promesse solennelle de prolonger autant que vous le souhaitez votre temps de parole!

Merci.